

Étude médico-psychologique des adolescents radicalisés confiés à la Protection Judiciaire de la Jeunesse en France

Mesure comparée de la prévalence psychiatrique, de l'empathie, de la suicidalité et de la maltraitance infantile chez les mineurs poursuivis pour association de malfaiteur en vue d'une entreprise terroriste

Pr Guillaume Bronsard (psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, UBO, Brest)

Pr Laurent Boyer (Santé Publique, AMU, Marseille)

Dr Nicolas Campelo (APHP, Artémis, Paris)

Mme Issaga Diallo (APHP)

Brest, le 5 avril 2021

Les adolescents judiciairisés pour association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste (AMT) présentent certaines caractéristiques médico-psychologiques qui les différencient de la population générale mais aussi des délinquants « tout venants » rencontrés habituellement à la PJJ.

L'étude de cette population a pu être réalisée en incluant 15 des 34 adolescents judiciairisés pour AMT en France en janvier 2018. Les 15 adolescents inclus dans l'étude ne se différencient pas des 19 autres.

Ils présentent une prévalence psychiatrique globale supérieure à la population générale (x2 à 2.5) mais sans trouble spécifique que l'on pourrait associer au phénomène de radicalisation. Les troubles psychiques les plus présents sont les états dépressifs et anxieux retrouvés dans 25 à 30% des cas. On note aussi une importance élevée de la personnalité « limite ».

En revanche, de nombreuses caractéristiques offrent des perspectives favorables. D'abord, l'empathie n'est pas défaillante, et même plutôt élevée, associée à des taux d'hostilité et d'impulsivité attendus pour des adolescents de leur âge. Leurs capacités de coping sont aussi de bonne qualité. De même, la suicidalité n'est ni particulière ni aggravée. Enfin leur niveau intellectuel est ordinaire.

Enfin, l'analyse de leur enfance montre de fréquentes expériences adversives en particulier des négligences, associées à l'implication fréquente des services sociaux.

Ces adolescents n'ont globalement pas de troubles spécifiques, mais une dépressivité plus élevée associée à une enfance assez perturbée, sans pour autant présenter de défaillance notable dans le lien aux autres.

La comparaison avec les adolescents placés en Centre Educatifs Fermés (CEF), représentant les délinquants « tout venants », montre d'importantes différences. Ceux-ci présentent de très fréquents troubles des conduites, associés et recouvrant globalement leur passé délinquantiel d'atteintes aux biens ou aux personnes qui les a amenés en CEF. Les adolescents AMT n'ont pas ce passé ni ce trouble comportemental. De même, les adolescents CEF, au contraire des AMT, montrent un taux d'hostilité et d'impulsivité élevé, associé à un coping médiocre. AMT et CEF partagent en revanche un passé familial assez perturbé, moindre cependant chez les AMT, avec notamment des violences conjugales, une absence des pères et un parent en prison élevés dans les deux groupes, mais de façon plus importante chez les adolescents des CEF.

Les adolescents AMT ne sont pas des délinquants « islamisés ». Leur profil psychologique et notamment leurs capacités de coping et d'empathie, ainsi que les caractéristiques familiales, présagent d'une bonne réponse aux suivis éducatifs renforcés, en particulier individuels, associés aux psychothérapies, incluant, de préférence, un travail familial.